

Lestelle-Bétharram



Bulletin municipal Juillet 2017

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot de la Rédactrice -----	page 3
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	pages 4/10
Les Commissions -----	pages 11/15
Le village en images -----	page 16/18
La vie des Associations -----	page 19/27
La fête de la Saint Jean -----	pages 28
Départ à la retraite de Mme Mengelatte -----	pages 29
Vie Pratique-----	page 30/31
Etat civil -----	page 32
Dates à retenir -----	page 33

LE MOT DU MAIRE

Les atouts patrimoniaux et religieux de notre village sont nombreux et ont fondé depuis toujours sa réputation de commune touristique.

Beaucoup de pèlerins et visiteurs viennent des sanctuaires de Lourdes, mais les échanges entre notre territoire et celui du Pays de Lourdes n'ont jamais été vraiment formalisés jusqu'à ce jour.

Dans le cadre d'un partenariat qui se développe entre notre Communauté des Communes du Pays de Nay (CCPN) et celle du Pays de Lourdes et Vallée des Gaves (PLVG), plusieurs projets communs sont en train de voir le jour. Il s'agit de notre vélo-route qui sera bientôt raccordé à celui des Hautes-Pyrénées, des projets d'aménagement du Col du Soulor, de parcours touristiques sur le Gave de Pau, et du dispositif Patrimoine en ballade.

Ce dernier consiste en la mise en place d'une application Smartphone qui permet de découvrir et de visiter un territoire en écoutant les témoignages de ses habitants sur son téléphone portable. C'est un dispositif innovant, déjà initié sur certains sites de Bigorre (Lourdes, Vallée de Batsurguère, Gavarnie), qui sera mis en place sur le territoire du Pays de Nay, d'abord à Lestelle-Bétharram puis en Vallée de l'Ouzom et financé par la CCPN (15 000 € par parcours).

Les témoignages de personnes ressources de notre village seront enregistrés, pour être ensuite diffusés sur certains points du parcours de visite.

Avec la restauration du Calvaire, c'est donc un bel outil de valorisation qui se met en place. Lestelle-Bétharram fait partie des sites touristiques importants du territoire pour lesquels la CCPN et l'Office de Tourisme mènent une politique de mise en valeur dynamique et ambitieuse, qui va booster leur fréquentation et donc les retombées économiques.

Nous travaillons également à la candidature de notre cité au Label « petites cités de caractères ». Il s'agit de répondre à un cahier des charges et d'inscrire dans les projets de développement du village, certaines dispositions qui amélioreront l'accueil des visiteurs.

Le nouveau gouvernement a décidé de permettre aux communes qui le souhaitent, de revenir à la semaine de 4 jours et donc de renoncer aux activités périscolaires. En accord avec le Conseil d'école et les communes d'Igon et de Montaut, ce ne sera pas notre cas, en attendant de reconsidérer notre position dans un an, si la participation de l'Etat au financement de ces activités était supprimée.

L'activité de nos clubs sportifs va évoluer dès la rentrée de Septembre. Le club de foot Entente du Piémont arrête son équipe de foot à 11, faute de joueurs. Reste l'équipe de foot à 7 qui évoluera sur le stade de Montaut. La NASA (Entente footballistique entre Nay Arros-Nay, Saint-Abit, Pardies-Piétat) utilisera nos installations et le Club de Rugby Lestelle St Pé jouera à Lestelle certains matchs à domicile.

Je souhaite à tous les professionnels une très bonne saison touristique, un bel été ensoleillé à tout le monde et de bonnes vacances à ceux qui ont la chance d'en prendre.

Jean-Marie BERCHON

LE MOT DE LA REDACTRICE

... Rappelons-nous : il y a un an, je vous écrivais ces quelques mots :

« Oui, notre village est actif, et nous devons continuer à développer des activités à proposer aux jeunes et moins jeunes. Vous avez des idées ? Un peu de temps ou de savoir-faire à donner ? Des envies ? Venez enrichir nos actions, venez partager»...

Et bien, quelle réussite ! Ce premier semestre a vu fleurir initiatives et partages pour le plaisir de tous.

L'entrain et la créativité de notre Comité des fêtes a mené tambour battant des animations aussi diverses que variées (concert, soirée béarnaise, fêtes et défilé). Une fois lancée l'idée d'un défilé de chars pour les fêtes du village, les bonnes volontés se sont rapidement manifestées. Grâce à un élan intergénérationnel, cinq chars ont ainsi défilé dans nos rues au rythme de la banda.

Nos anciens de l'Etoile Joyeuse ont fait fleurir de leurs doigts parfois un peu gourds ou maltraités par les ans, toutes les fleurs décorant ces chars.

Et les enfants de l'école ont mis tout leur cœur dans la présentation de leurs activités périscolaires et dans leur spectacle de fin d'année.

De nouveaux habitants arrivent, la fréquentation du camping augmente régulièrement, et la place fleurit ! Oui, il fait bon vivre chez nous.

Et il reste encore bien des choses à faire, à découvrir, comme vous avez pu le lire dans le mot de notre maire.

Et bien sûr, la suite des festivités pour les six mois à venir : marché des producteurs, finale du 3^{ème} festival des Bastides Enchantées, Corruda et sa nouveauté, ouverture du parcours d'orientation, concert des Chœurs Oldarra, festival flamenco, etc... etc...

Et c'est dans cette façon d'avancer collectivement vers demain que nous continuerons à bâtir un monde qui donnera une brassée de souvenirs heureux à nos enfants, et notre envie de faire connaître notre village.

Merci à tous pour votre investissement, et bonnes vacances

Monique DUHOURCAU

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2017

Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de M. Martell, M. Capdeboscq, Mme Parier et M. Breuillé qui ont donné pouvoir et M. de Sousa

Secrétaire de séance: M. Alain Graciaa

1 - Compte administratif des budgets communal, eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme

- a) **Compte administratif budget principal** : L'excédent de l'exercice est de 10.171,32 € et l'excédent des restes à réaliser est de 17.631 € soit un montant global de 27.802,32 €.
- b) **Compte administratif de l'eau:** Le déficit global est de 9.267,96 € puisque la facturation 2016 (d'un montant de 29.067,94 €) a été encaissée en 2017.
- b) **Compte administratif de l'assainissement:** Le déficit global est de 1.090,48 € puisque la facturation 2016 (d'un montant de 25.827,80 €) a été encaissée en 2017.
- c) **Compte administratif du camp de tourisme:** Le déficit global est de 6.862,98 € puisque le versement du solde du loyer 2016 est prévu en 2017
- d) **Compte administratif des Locaux commerciaux:** L'excédent global de 1.526,09 €.

Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité

2 - Affectation résultat des budgets communal, eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme.

Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

3 - Compte de gestion des budgets communal, eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme.

Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité

4 - Tarifs eau et assainissement

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier le prix du m³ d'eau (1,00 €), ni celui de l'assainissement (1,06 €) et fixe le montant de l'abonnement à 30 € pour le service de l'eau et à 20 € pour le service d'assainissement.

Le Conseil fixe la participation financière de chaque service pour la mise à disposition du personnel communal de la façon suivante:

Service de l'eau: 13.414 €
Service de l'assainissement: 15.924

Le Conseil décide de réaliser un emprunt de 15.000 € pour financer les travaux du réseau d'eau au taux de 0.57 %.

5 – Camp de tourisme

Le Conseil fixe la durée d'amortissement des biens du camp de tourisme :

- 30 ans pour les travaux de la piscine et les aménagements de terrain

- 20 ans pour l'agencement ou aménagement de bâtiments
- 5 ans pour l'acquisition de petit matériel.

Le Conseil fixe la participation financière pour mise à disposition du personnel communal à 3.500 €

6 - Budgets primitifs 2017

a) Service de l'eau:

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2017.

Il est équilibré en Investissement à la somme de 28.165 € et en Fonctionnement à la somme de 73.264 €. Il intègre le remplacement des derniers branchements en plomb et une extension du réseau rue du Vieux Lavoir

b) Service assainissement:

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2017.

Il est équilibré en Investissement à la somme de 76.986 € et en Fonctionnement à la somme de 89.231 €. Il intègre la réalisation du schéma directeur.

c) Camp de tourisme:

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2017.

Il est équilibré en Investissement à la somme de 26.641 € et en Fonctionnement à la somme de 22.063 €. Il intègre l'installation d'une barrière automatique et le renouvellement des chaises et tabourets des chalets.

d) Locaux commerciaux:

Le budget primitif des locaux commerciaux s'équilibre à 14.456 € pour la section de fonctionnement et à 10.375 € pour la section d'investissement.

Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté.

7 – Prise de compétence Jeunesse par la CCPN

Le Conseil se prononce favorablement sur la prise de compétence « Jeunesse » par la Communauté de Communes du Pays de Nay.

8 – Opposition au transfert de la compétence PLU à l'échelle intercommunale

Le Conseil se prononce défavorablement sur la prise de compétence PLU par la Communauté de Communes du Pays de Nay.

9 – Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies

Le Conseil décide de confirmer l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies.

10 - Adhésion à l'Association des Maires ruraux

Le Conseil décide d'adhérer à l'association des Maires ruraux des Pyrénées-Atlantiques

11 - Marché de producteur de Pays

Un marché de producteur de pays sera organisé, le 5 août 2017, en partenariat avec la

Chambre d'Agriculture.

12 - Convention avec la SPA d'Azereix

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec la SPA65 pour l'accueil et la garde des animaux errants ou dangereux

13 - Convention de passage pour le parcours d'orientation

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec les propriétaires accueillants le parcours d'orientation.

14 - Restauration Calvaire

Le Conseil sollicite les subventions de la Région et du Département pour la 1^{ère} tranche de travaux.

Séance du vendredi 14 avril 2017

Les membres du Conseil municipal sont présents à l'exception de Mme Parier, M. Graciaa et M. Vallée, qui ont donné pouvoir

Secrétaire de séance : Mme Duhourcau

Evolution du produit fiscal - Taux d'imposition

Compte tenu du produit attendu de 181.946 € pour le budget 2017, les taux suivants sont votés à l'unanimité

- taxe habitation : 9,18%
- taxe foncière bâti : 9,58%
- taxe foncière non Bâti : 40,48%

Budget Primitif Communal

En préambule, M. le Maire expose les grandes lignes de ce budget établi par la Commission des finances et les principaux investissements pour 2017 : travaux de voirie, poursuite des travaux d'aménagement des bâtiments acquis, participation à la construction du centre de secours, réalisation de la 1^{er} tranche de travaux de restauration du calvaire et acquisition de matériel et.

La section fonctionnement s'équilibre à 608 425 €, permettant un prélèvement de 42.952 € au profit de la section investissement.

La section investissement est équilibrée à 955.445 €. Elle intègre la 1^{ère} tranche de restauration du calvaire pour un montant de 797.165 €. Ce programme est financé par la DRAC, la Région, le Département et la participation des Amis des Sanctuaires. Dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée la Communauté de Communes du Pays de Nay assure le suivi administratif et financier du dossier et le préfinancement des subventions et de la TVA.

L'Assemblée Communale vote ce budget primitif à l'unanimité.

Programme de voirie 2017 :

Sur proposition des commissions de voirie et des finances, le Conseil retient le programme de voirie suivant :

- le chemin Marty-Debat sera refait,

- le chemin de l'Arroutis sera réparé avec des emplois avant d'être mis en priorité sur le budget 2018
- une aire de retournement pour le camion de ramassage des ordures sera effectuée rues Sully/Soum det Castet.

Tarifs 2017

✓ Concession cimetièrre (le m²) - Inchangé

- perpétuelle : 42 €
- 30 ans : 16 €
- 15 ans : 8 €

✓ Plaçage : (inchangé)

- <25 m²: : 7,00 €
- entre 25 et 50 m² : 10,00 €
- entre 50 et 100 m² : 12,00 €
- les 100 m² : 15,00 €

✓ Prêts des salles et du matériel : (inchangés)

- Aux particuliers de la Commune :
 - location des salles : gratuite
 - fourniture chauffage : 40 €/jour
 - location chaises : 0,30 €
 - location table: 0,80 €
- Pour les Associations et groupes organisés de la Commune : (Gratuité complète)
- Pour toute autre personne ou groupe :
 - location de la salle des fêtes,
sans chauffage et avec matériel sur place :
 - la journée : 100 €
 - le week-end : 300 €
 - location de la salle des fêtes,
avec chauffage et avec matériel sur place :
 - la journée 185 €
 - le week-end 470 €
 - location salle de l'Isarce, sans chauffage : 160 €/j
 - location salle de l'Isarce, avec chauffage : 225 €/j

✓ Le forfait des fournitures scolaires : 80 € (inchangé)

✓ Services périscolaires :

- Cantine :
 - Repas enfant : 3,20 €
 - Repas des commensaux : 4,60 €
- Garderie : tarif inchangé **mais payante à partir de 15 h 30 à compter du 1^{er} septembre 2017**

Nombre d'enfants à charge	Revenus 2015		
	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	20.509 €	45.575 €	45.575 €
2 enfants	23.420 €	52.044 €	52.044 €
3 enfants	26.331 €	58.513 €	58.513 €
Premier enfant	1,50 € / jour	2,10 € / jour	2,70 € / jour
Autres enfants	0,75 € / jour	1,05€ /jour	1,35 € /jour

✓ **Repas à domicile** : 7,50 €

Adoptés à l'unanimité

Subventions

CCAS	1 500 €
Comité des fêtes	4 000 €
La Corruada	900 €

Adoptées à l'unanimité

Centre de loisir Pinocchio

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Pinocchio connaît une excellente fréquentation avec une moyenne de 20 enfants à l'année, sur une capacité d'accueil maximum de 22 enfants.

Suite à l'augmentation de fréquentation en 2016, le Conseil décide d'attribuer une subvention complémentaire à l'Association Pinocchio d'un montant de 1.437 €.

Pour l'année 2017, la participation des communes est fixée à 15 €/jour/par enfants, sachant que la CAF reversera 50 % de cette prise en charge.

A compter du 1^{er} mai, le SIVU Pinocchio assurera la gestion de la structure

Adopté à l'unanimité

Séance du vendredi 16 Juin 2017

Les membres du Conseil municipal sont présents à l'exception M Nicolau-Parrô, M Capdeboscq, M Martell, M De Sousa, et M Vallée qui ont donné pouvoir

Secrétaire de séance : M Graciaa

1. Plan local d'urbanisme

Modification d'une disposition du PLU pour autoriser les propriétaires de la zone N et A à pouvoir bâtir en limite de propriété ou avec un recul de 3m.

Unanimité.

2. Le chemin de l'Arroutis

Le chemin menant à Asson est assis sur des parcelles de la propriété Camborde et Monrepos.

Pour régulariser cette situation, le Maire est autorisé à signer une cession à titre gratuit avec les propriétaires de cette emprise.

Avis favorable pour cette acquisition à l'unanimité.

3. Club du troisième âge.

Notre club du troisième âge fête ses quarante années d'existence. Une subvention de 200 € est accordée pour participer aux festivités qui marquent cet anniversaire.

4. Admission en non-valeur concernant les locaux commerciaux.

Le Conseil municipal, décide de surseoir à l'admission en non-valeur les produits déclarés irrécouvrables par le M le Trésorier
Unanimité.

5. Délibération budgétaire modificatives

Une délibération budgétaire modificative est votée pour l'ajustement de crédits de fonctionnement

6. : Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de la propriété de M et Mme COUPAU sise chemin Esmoule cadastrée A 500 et 984.

7. Retrait Service Urbanisme Intercommunal de l'APGL

Le Conseil municipal, décide de se retirer du Service Urbanisme Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale.

8. Entretien éclairage public

Le Conseil décide de maintenir son adhésion au service mutualisé d'entretien d'éclairage public du SDEPA pour les trois prochaines années.

Séance du vendredi 30 juin 2017

Les membres du Conseil municipal sont présents à l'exception de Mme Bonnefon, M Nicolau-Parro, M Martell, M Capdeboscq, M De Sousa et M Breuillé, qui ont donné pouvoir

Secrétaire de séance : M Graciaa

1. Représentation communale aux élections sénatoriales de septembre 2017.

La commune de Lestelle doit élire trois représentants et leurs suppléants pour participer aux élections sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre.

- Une seule liste de candidats se présente pour pourvoir les titulaires :

BERCHON Jean-Marie.

SEPE Jean

LADESBIE Jean-Marc

Elus à l'unanimité des présents et représentés

- Une seule liste pour les suppléants :

MAGENDIE Sabine

DUHOURCAU Monique

CAZUS Denis

Elus à l'unanimité des présents et représentés

2. Le patrimoine en ballade.

Le projet de patrimoine en balade est proposé par le PETR du Pays de Lourdes et Vallées des Gaves. Il consiste en la mise en place d'une application smartphone de géolocalisation qui diffuse des contenus numériques innovants en vue de promouvoir le tourisme numérique sur le territoire.

La communauté de Lourdes, qui est porteuse du projet, a proposé à la Communauté de Communes du Pays de Nay d'intégrer un parcours sur Lestelle-Bétharram. Le coût du dispositif est de 15.000 € pris en charge par la CCPN.

Le Conseil accepte cette proposition valorisante pour notre tourisme et patrimoine à l'unanimité.

3. Déclaration d'intention Aliénation Immobilière.

Suite aux projets de vente de propriété sise 9 Rue Mal Leclerc, le Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention d'aliéner ces biens. Unanimité

LES COMMISSIONS

EAU ET ASSAINISSEMENT

L'eau

Le programme de remplacement des branchements et raccordements plomb a été réalisé en plusieurs tranches. Il est aujourd'hui arrivé à son terme.

Ces travaux ont été l'occasion de rénover et sécuriser l'alimentation en eau des usagers de la rue du Vieux Moulin. L'ancienne conduite passait au-dessous des habitations voisines, ce qui présentait un risque en cas de rupture ou de fuite de cette canalisation vieillissante.

Le réseau communal est ancien et nécessite une vigilance au quotidien. Ceci permet d'intervenir rapidement afin de réparer les fuites.

Ce printemps une importante fuite a été décelée avenue du Béarn. Sa réparation et celle d'autres moins importantes, a permis d'obtenir un rendement de réseau (très faible niveau de fuite) rarement atteint.

Si l'eau n'est pas une denrée rare dans notre région, la préservation des ressources naturelles doit rester une priorité.

L'assainissement

La société G2C a élaboré en 2016 le schéma directeur d'assainissement. Les mesures et analyses se sont poursuivies jusqu'au printemps dernier. Un rapport définitif et détaillé de notre réseau d'assainissement devrait nous être remis dans les prochaines semaines. Un bilan synthétique vous sera présenté dans le prochain numéro.

COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Une année bien remplie.....pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaire)

Les enfants ont pu cette année encore découvrir de nouvelles activités, notamment les percussions africaines, et participé à la création et au défilé de leur char lors des fêtes du village. Merci au Comité des fêtes de nous avoir convié à ce projet.

Pour la rentrée 2017/2018, 66 enfants sont inscrits à ce jour pour septembre qui seront répartis en 3 classes.

L'organisation du temps scolaire et périscolaire reste inchangée. Nous maintenons pour une année supplémentaire les activités de 15h30 à 16h30 au même tarif, soit 1€ par semaine. Par contre, la garderie devient payante à partir de 15h30.

Les enfants retrouveront avec plaisir Cécile Malaval (éveil musical et chant choral), Thierry Péré (sport), Mimi Mat (art pictural), pour les CP et CE1 Mirjam Holling (mosaïque), et pour les maternelles Isabelle Schweitzer (contes+dessins). L'activité zumba continue mais avec une nouvelle intervenante. Le centre aéré Pinocchio reste partenaire des TAP.

Enfin, j'espère que l'aide aux devoirs perdurera. Quelle joie ai-je ressentie quand un beau jour de janvier Mme Danièle Descamps m'a appelée pour m'annoncer que, accompagnée de son mari Marc et de Mme Renée Saubatte, ils souhaitaient intervenir au sein de l'école. Malgré des hauts et des bas, l'aide aux devoirs a continué jusqu'à cette fin d'année scolaire. Je les remercie d'avoir donné de leur temps et de leur patience... Peut-être les reverrons-nous l'année prochaine avec de nouvelles recrues ???

Je tiens aussi à remercier tous les intervenants, le personnel communal, Mme Monique Duhourcau, M. et Mme Mengelle pour leur investissement dans la réalisation des chars et le spectacle de fin d'année de l'école, les petites mains de l'Etoile Joyeuse, sous la houlette de Mme Anne-Marie Malaganne, qui ont orné le char des TAP de leurs magnifiques fleurs de papier, sans oublier Mme Nadine Magendie et Mme Denise Poumarou qui ont confectionné les costumes des enfants.

Enfin, je remercie de tout cœur Pierrette, qui est aujourd'hui à la retraite de m'avoir épaulé, aiguillé pour mettre au mieux le fonctionnement du temps périscolaire pendant ces 3 dernières années.

En vous souhaitant de bonnes vacances !!!

Sabine Magendie

COMMISSION JEUNESSE ET SPORT

LE PARCOURS D'ORIENTATION EST OUVERT !

Depuis toujours, l'homme a eu besoin de s'orienter. Pour retrouver le chemin de sa caverne, le chasseur disposait de repères visuels (végétaux, étoiles ...) puis vinrent les cartes géographiques et la boussole. Aujourd'hui, les GPS et autres technologies satellitaires ont remplacé tout cela, ou presque.

Partir à l'aventure ne nécessite plus d'être un grand observateur et, les yeux rivés sur notre écran, nous portons un regard différent sur notre environnement. Nous oublions d'observer, d'analyser, d'interpréter ce qui nous entoure. Le parcours d'orientation permet de lever le nez pour regarder.

Mis en place par la commune, sous l'égide du C.O.O.L. (Club orientation et oxygénation de loisirs) il ne nécessite aucune compétence sportive particulière et s'adresse à un large public (scolaires, sportifs, grand public).

Il se situe dans les limites des terrains boisés et agricoles de la commune. On y accède aisément en empruntant les chemins qui partent de notre village.

Faisant appel à l'observation, à la logique et au bon sens, il est organisé à partir de détails caractéristiques du terrain matérialisés par des balises installées à demeure. Un panneau d'information situé au départ des parcours (parking de Bétharram) rappellent quelques consignes de base.

Une carte du parcours est à disposition à la mairie de Lestelle-Bétharram.

Mario DE SOUSA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

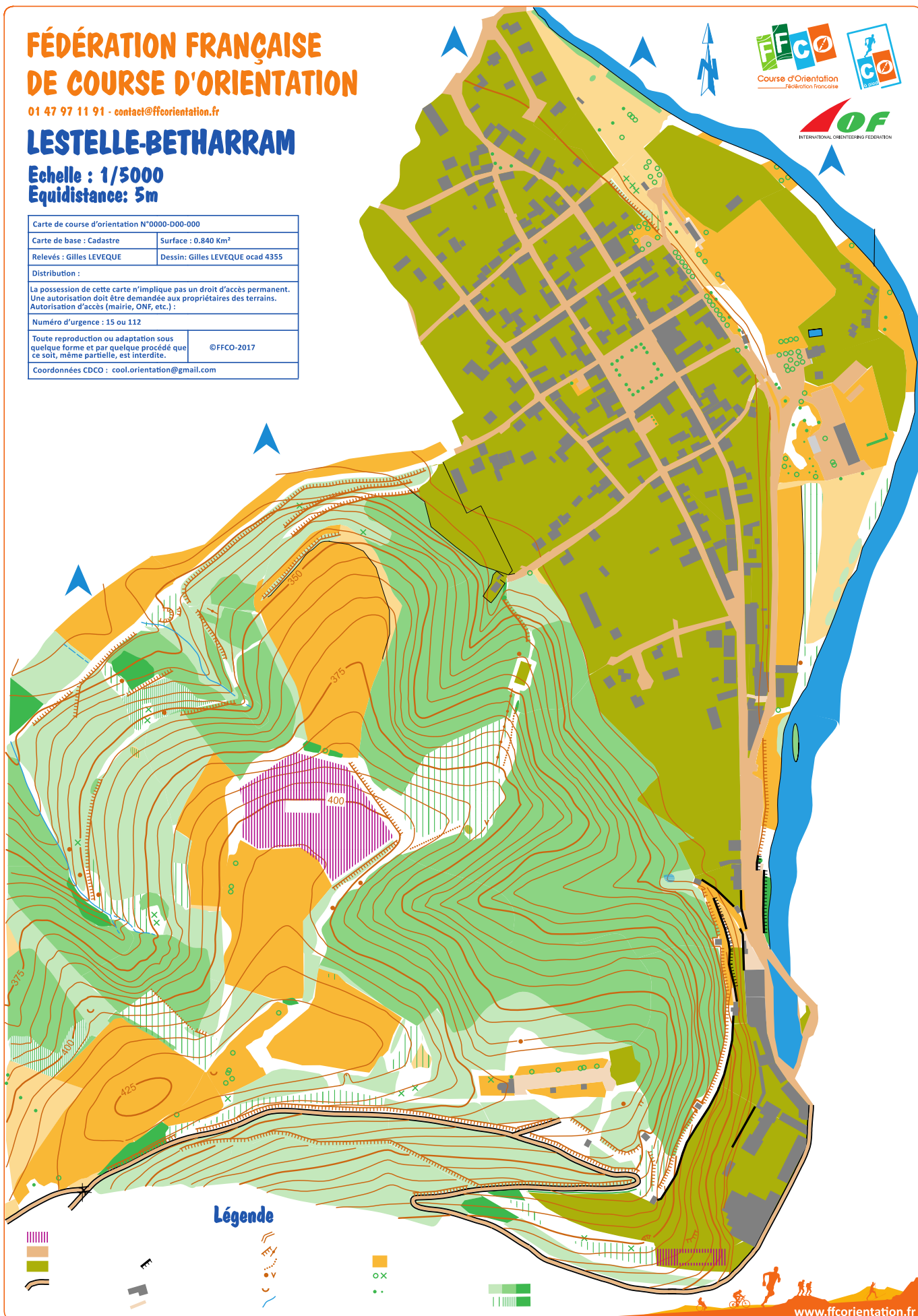
01 47 97 11 91 - contact@fforientation.fr

LESTELLE-BETHARRAM

Echelle : 1/5000
Equidistance: 5m



Carte de course d'orientation N°0000-D00-000	
Carte de base : Cadastre	Surface : 0.840 Km ²
Relevés : Gilles LEVEQUE	Dessin: Gilles LEVEQUE ocad 4355
Distribution :	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès (mairie, ONF, etc.) :	
Numéro d'urgence : 15 ou 112	
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.	©FFCO-2017
Coordonnées CDCO : cool.orientation@gmail.com	



Légende

Legend symbols including contour lines, roads, buildings, and terrain shading.

LES FETES DU VILLAGE



TOUT D'ABORD ... ON PREPARE



ENSUITE ...

EN IMAGES !



et la fête de l'école



FERMONS LA PORTE DES FETES 2017

RENDEZ VOUS DANS UN AN !...





Les activités du Centre de loisirs Pinocchio



L'omelette pascale de l'Etoile Joyeuse

Concert chapelle de Bétharram/mai 2017



Stage de rock



les vainqueur(e)s des trails et l'équipe des chronomètres



LES ASSOCIATIONS

DES NOUVELLES DE L'ETOILE JOYEUSE

Le club a fêté cette année ses 40 ans. Une sortie au Cabaret « Le Mirage » à Mezos dans les Landes a permis de marquer dignement cet anniversaire.

23 adhérents ont assisté à un dîner spectacle de music-hall de qualité. Pendant cette belle journée, les soucis du quotidien ont été mis au placard. Une partie des frais a été assurée par une subvention votée par le Conseil Municipal. Nous le remercions.

Monsieur le Maire, Jean-Marie Berchon a assisté à notre Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue au mois de mars. Ce jour-là, nous avons eu une pensée pour notre adhérente, Annie Latapie, qui nous a quitté le...

Le club se réunit tous les vendredis de 15 h à 19h30 pour disputer des parties de cartes et autres jeux de société. C'est aussi l'occasion de partager le goûter qui est amélioré lors des anniversaires des adhérents. Les deux vendredis qui ont précédé les fêtes de Lestelle, une nouvelle activité a fait le bonheur de tous. Nous avons confectionné les fleurs en papier qui ont décoré les chars de la fête. Nous avons ainsi, à notre façon, contribué à la fête du village.

Rappelons que notre repas d'été aura lieu le 23 juillet. Nous vous invitons à venir partager ce moment avec nous. N'hésitez pas à nous contacter.

Composition du bureau :

Anne Marie MALAGANNE	Présidente
Jacky DUTRIEZ	Trésorier
Josiane ROUTIER	Secrétaire

Adresse mail : a.malaganne2@aliceadsl.fr

APE - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Une nouvelle année scolaire s'achève avec un bilan plus que positif.

Un stage de rock, le 4 février dernier a réuni une douzaine de personnes, débutantes ou confirmées pendant 3 heures dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le stage était animé par Stéphanie De Wit qui enseigne également la zumba aux enfants et aux adultes. Tous ont souhaité que cette expérience soit reconduite et espèrent être rejoints par de nombreux Lestellois et Lestelloises

La fête de l'école du 30 juin a été un succès avec le spectacle proposé par les enfants et organisé par les TAP, la démonstration des ateliers proposés par l' APE, une exposition des dessins des enfants de l'atelier créatif mené par Monique Duhourcau, un repas, une tombola, de la musique...malgré le temps passablement maussade. Merci à tous pour votre participation.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Sabine Magendie, coordinatrice des TAP à la mairie qui a créé le spectacle, Monique Duhourcau, Jean Louis et Marie Jo Mengelle pour le décor, Denise Poumarou et Nadine Magendie pour les costumes auxquels l'APE a participé avec l'achat des tissus.

Merci à Jeanette Delalande pour le déroulement de la tombola.

Merci à Mario De Sousa et Gaëlle Deschamps pour ce succulent repas ainsi qu'aux parents pour leur collaboration.

Merci à Stéphanie De Wit, Sébastien Vaucel et à leurs élèves petits et grands qui nous ont régales avec la démonstration de leur savoir-faire.

Un grand merci à Pierrette Mengelatte, Atsem à l'école publique et maintenant à la retraite, pour avoir partagé avec nous ce temps fort de l'année. Les enfants la remercient pour les bonbons.

Cette soirée s'est terminée tard ou tôt selon les points de vue alors que la salle devait être rendue propre le samedi matin.

Cette année encore, l'APE a pu soutenir financièrement l'équipe enseignante dans ses projets pédagogiques, financer les différents goûters (carnaval, fête de Noël, fête de l'école), organiser les ateliers et les manifestations. Nous espérons que la participation des parents des élèves sera plus importante pour l'année à venir.

A la rentrée prochaine, nous vous retrouvons avec la proposition des ateliers suivants : Percussions africaines enfants et adultes, danse enfants, zumba adultes, sport enfants, Atelier créatif et une équipe de foot le samedi matin ainsi que les manifestations telles que vente de sapins, marché de Noël, carnaval, fête de l'école.

Nous avons toujours besoin d'aide et de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre autour d'une tasse de thé et de gâteaux lors des réunions.

Notre assemblée générale se tiendra début septembre. Le bureau se renouvelle...

Passez de bonnes vacances d'été et à bientôt.

l'équipe de l'APE

contact : ape.ecolelestellebetharram@yahoo.fr Tel : 06 11 58 80 47

LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL PINOCCHIO

Le premier semestre 2017 est à séparer en deux parties.

Tout d'abord, les mercredis périscolaires ont permis de continuer à travailler sur le thème du développement durable et le recyclage. En effet, le matériel utilisé (bouteilles en plastiques, rouleaux en carton.. etc) a servi à l'élaboration de divers objets de la vie quotidienne...

Ensuite, les vacances d'hiver et celles de Pâques ont été l'occasion de réaliser deux sorties. La première à Gourette où les enfants ont pu (re)découvrir un milieu naturel et surtout se dépenser lors d'une belle journée à la neige. La deuxième sortie a eu lieu à Lescar à Royal Kids au mois d'avril.

Lors de ces vacances, plusieurs journées ont été consacrées à la construction du "char Pinocchio". Ce dernier a défilé aux fêtes de Lestelle-Bétharram. Les enfants ont participé de façon très active aux différentes étapes de cet ambitieux projet.

Enfin, au mois de mai, nous avons préparé le terrain avec l'aide de Denis Cazus et son motoculteur, afin de pouvoir planter divers légumes dans notre potager. C'est chose faite depuis début juin avec la semence de courgettes, tomates et diverses plantes aromatiques.

Pour cet été, le centre sera ouvert du 10 au 29 juillet et du 16 août au 1^{er} septembre. Il reste quelques places libres.

Pour les inscriptions soit

- par téléphone au 06 44 80 67 76
- par mail : alsh.pinocchio@laposte.net
- au Centre (Maison ARCOS, route de Betharram – 64800 MONTAUT) tous les jours pendant les vacances de juillet entre 17h et 18h
- Renseignements également dans les mairies d'Igon, Lestelle-Bétharram et Montaut)

Bonnes vacances à tous, et comptez sur notre équipe pour animer celles de vos enfants.

Julien Monteau
Directeur du Centre

FORME ATTITUDE ... VOTRE ASSOCIATION DE REMISE EN FORME



Forme Attitude est une association lestelloise forte de près de 140 adhérents, et qui a fêté ses cinq ans en février dernier.

Cinq années passées auprès de vous, les adhérents, qui nous faites un grand plaisir en nous accordant votre confiance et nous vous en remercions chaleureusement. Notre vocation est de vous mettre, remettre ou maintenir en forme grâce aux activités physiques proposées, et ce dans une ambiance conviviale.

Nous nous adressons donc au plus grand nombre sur le plan des capacités physiques. Notre finalité est aussi de rendre les activités accessibles sur le plan financier grâce à des tarifs à la portée de tous.

De nouveaux accessoires ont été acquis. Ce sont de gros ballons, matériel très intéressant, utilisé pour les exercices de pilates et ceux d'équilibre et stretching.

L'ensemble des cours est maintenu pendant l'été.

Quelles sont nos activités ?

→ [Des cours collectifs qui ont lieu salle de l'Isarce](#)

Le mercredi : Ateliers du dos de 18h00 à 19h00 / Pilates de 19h00 à 20h00

Le jeudi : Equilibre et stretching de 19h00 à 20h00

Le samedi : Renforcement musculaire de 10h00 à 11h00/ Pilates de 11h00 à 12h00

Depuis janvier 2016, **une nouvelle activité est dédiée à nos aînés !!** De la gym douce, ciblée, tenant compte des capacités physiques et dont la finalité est de réveiller le capital musculaire afin de préserver la mobilité, la souplesse, l'équilibre. Cette activité permet aussi à chacune et chacun de se retrouver pour un moment très convivial. Ce cours a lieu le mercredi de 11h00 à 12h00 à la salle de l'Isarce.

→ [Forme Attitude c'est aussi de la Marche Nordique](#)

Les sorties ont lieu les mercredis en début d'après-midi et le samedi après-midi ou le dimanche pour des balades plus longues. La marche nordique est une merveilleuse activité aux nombreux bienfaits reconnus par la Médecine actuelle, mise en avant par les pratiquants et accessible au plus grand nombre.

Comment faire pour pratiquer ? Pour nous rejoindre il vous suffit d'essayer l'activité de votre choix puis vous pourrez participer aux cours et aux sorties soit en adhérant à l'association (25 euros à l'année et 3.70 euros la séance ou 37 euros la carte de 10), soit sans adhérer (5.50 euros la séance).

Un certificat médical vous sera demandé lors de votre première inscription. Il devra être renouvelé tous les trois ans.

Qui sommes-nous ?

Florence et François, éducatrice sportive et moniteur de marche nordique.

- Florence : 06.11.55.86.91

- François : 06.72.80.95.97

Adresse mail : forme.attitude@orange.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Notre motivation est de vous aider à vous sentir mieux.

LA CORRUDA – 24 septembre 2017

Les épreuves se dérouleront sur les hauteurs de quatre communes (Lestelle, Asson, Arthez d'Asson, St Pé de Bigorre). Le parcours se situe sur deux régions différents et deux départements. Il traverse les montagnes de la vallée de l'Ouzom, puis fait un détour sur les Hautes-Pyrénées. Il alterne zones forestières, estives et crêtes sauvages, sans oublier le magnifique sentier en balcon sur le cirque de St Pé de Bigorre.

NOUVEAUTE : LA « CORRUD'A2 »

Vous permettra d'effectuer un parcours de 24 km exclusivement sur sentiers pour un dénivelé total de 1600m.

Notez bien que le parcours est inversé par rapport à la dernière édition et que surtout il faut l'effectuer en duo !!!!! Donc, venant de Lestelle vous monterez à l'Isarce, vous enchaînez ensuite un magnifique parcours de crêtes dominant la plaine de Nay, puis la descente ombragée vous emmènera au monastère Peyras. Après la dernière « grimpe » du Bénac (400 m+), vous filerez vers Lestelle toujours en duo !!!! Sans semer en route votre partenaire !!!!!

LA RANDO

Individuelle ou en groupe, elle vous offrira un itinéraire sauvage en moyenne montagne sur une distance de 15 km. Après vous être arrêté un moment à la cabane de l'Aoulhet pour un ravitaillement mérité, vous apprécierez d'évoluer, à votre allure, sur les crêtes de Male Taula vers la cabane de l'Isarce où un casse-croûte béarnais vous sera offert.

Une magnifique descente en forêt aux odeurs des premiers cèpes vous conduira ensuite jusqu'à la Carrière d'Asson. Là, l'ultime ravitaillement marquera le terme de votre randonnée.

La navette vous rapatriera ensuite aux abords de la ligne d'arrivée que vous franchirez comme les autres concurrents au son de la cloche de la Corruda.

LA MARCHE

De caractère plus familial et plus accessible à des publics moins entraînés, cette marche de 10 Km non chronométrée vous fera tout d'abord gravir le magnifique calvaire de Bétharram d'où vous surplomberez le Gave et le village de Montaut. Elle vous emmènera vers la Croix des Hauteurs, puis vous cheminerez ensuite sur les crêtes des coteaux de Lestelle et d'Asson jusqu'au pied de la montagne. Vous redescendrez alors vers le restaurant Mont Plaisir (anciennement Monjouste), puis vous gagnerez les bords du Gave et, par le chemin du Chèze, vous reviendrez à la salle des Fêtes de Lestelle.

Pour vous inscrire :

Site CORRUDA : www.corrudalestelle.sitew.fr

L'avant-garde lestelloise pétanque

Pour commencer nous auront une pensée émue à la mémoire de Bernard Mengelatte, président du club pendant 30 ans qui nous a malheureusement quitté cette année.

Pour ce qui est du club , nos effectifs sont toujours croissants : 75 licenciés en 2017 ! Parmi ceux la des féminines et de nombreux jeunes dont une de nos équipes s est qualifiée pour le championnat d aquitaine pour la deuxième année consécutive ! En ce qui concerne les séniors nous avons brillé également avec une équipe masculine qualifiée pour l Aquitaine. Il est a noter le très bon comportement de nombre de nos équipes qui ont échoué de peu dans les derniers carrés lors des différentes compétitions régionales et départementales .Au classement des clubs nous pointons à la 8eme place sur les 42 clubs du département et un de nos joueurs Jean Billotet est classé numéro 4 pour le district henri 4 .



Nous avons organisé cette année une qualification officielle triplète . A ce propos nous tenons a remercier particulièrement monsieur le maire pour l'éclairage qu'il nous a fourni , ce qui a largement contribué à la très bonne tenue de notre manifestation.

Cet été à partir de mi juillet nous recommençons les concours du vendredi soir ouvert a tous.

Sportivement
le bureau de l' AGLP

ENTENTE LESTELLE/SAINT-PE

Chère Lestelloise, cher Lestellois, amis sportifs

Voilà la troisième année que le club de l'entente Lestelle- St Pé va bientôt redémarrer sa saison. Jusqu'à présent nous n'avions pu vous proposer de supporter l'équipe sur le terrain du Sallet, cela est chose faite puisque en effet nous allons pouvoir disputer un match par mois à Lestelle.

Le championnat sera pour nous difficile, car nous allons être confrontés à une poule de dix clubs avec deux divisions de différence. Ceci dit, je vous rassure, au nom de tous les investis nous n'avons pas l'intention d'abdiquer. C'est pourquoi je souhaite tout le soutien des villageois pour défendre très fièrement les couleurs du clocher.

Le club cette année repart avec 35 licences joueurs et une bonne poignée de dirigeants convaincu. Toutefois, nous sommes ouverts à toutes personnes qui serait intéressées à rejoindre le club. Avant de nous retrouver pour le début du championnat le 10 septembre, nous vous souhaitons à toutes et à tous, d'excellentes vacances d'été.

Sportivement, Francis Coustet

COMITE DES FETES DE LA ST JEAN

Amis Lestellois et Lestelloises,

Cette année 2017 est la continuité de l'année précédente en terme de nouveauté, de volontarisme et de passion de l'ensemble des bénévoles.

La première nouveauté est l'orientation différente de la traditionnelle soirée béarnaise qui a eu lieu en Mai, animée par 4 jeunes groupes Béarnais et Bigourdan, dans l'Eglise de Bétharram suivie d'une cantera. Son bilan reste positif mais méritera quelques améliorations.

Le deuxième évènement est évidemment les fêtes de la St Jean du 22 au 25 Juin :

- Le concours de pétanque le jeudi auquel ont participé 50 doublettes
- Le vendredi, la soirée ROCK, précédée d'un repas Estanquet, a été reconduite et plutôt bien réussie.
- Le samedi a débuté par la deuxième édition du Trail la LESTELLOISE avec une nouveauté, un 8 Km attirant pour 1/3 un public féminin. Le bilan de 90 coureurs et 30 marcheurs malgré une météo peu clémente est très positif.

L'après-midi a été l'occasion pour nous tous de voir le village plein de vie avec un défilé de 5 Chars, avec la participation des TAP, de l'école, du centre intercommunal Pinocchio, de nos vaillants conscrits, de nos collègues du comité des fêtes de Montaut, de nos membres de l'Etoile Joyeuse et de notre Bandas de Biarritz TTI PITTO

Cette belle journée s'est terminée par un repas Estanquet suivi du bal des jeunes animé par le Podium 100% Fiesta

- Le Dimanche a été dans la même lignée avec une messe animée par L'Orphéon de Luz suivi de l'apéritif offert par la municipalité, d'une Estanquet animée par la Bandas TTI PITTO et un bal avec le podium 100% FIESTA.

Un vide grenier vous sera proposé courant Automne à la salle des fêtes du village

En tant que président, je tiens à remercier tous nos bénévoles qui œuvrent toute l'année pour ces évènements qui font vivre le village. Un remerciement également pour la municipalité, ainsi qu'à M. le Maire pour son écoute et sa confiance

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous et comptons sur votre mobilisation pour nos prochains évènements.

Composition du Bureau :

- Président : RULL Julien ; Co-président ; BOURDEU Jérôme
- Secrétaire : LACAU Emeline ; MENGELLE Marie José
- Trésorier : NICOLAU-PARRO Jean Philippe ; OLYMPIE Yann

Contact :

RULL Julien / 06.77.11.80.79

Email comité : comitefetes.lestelle64@hotmail.com

Email Trail La Lestelloise : la.lestelloise@gmail.com

LES FÊTES DE LA SAINT-JEAN

L'église de notre village est dédiée à Saint Jean Baptiste, ce n'est donc pas par hasard que les fêtes de Lestelle se déroulent lors des jours les plus longs de l'année.

Si la Saint-Jean a différentes appellations, elle évoque toujours l'image des feux de joie géants autour desquels règne une ambiance bon enfant. À la chaleur du feu, on danse, on chante, on discute... La Saint-Jean a toujours lieu le 24 juin, jour, du point de vue religieux, de la naissance de Saint Jean-Baptiste. Mais concrètement, elle honore surtout l'arrivée des beaux jours. Si elle se célèbre à la même période que la fête des pères ou la fête de la musique, c'est donc en réalité au solstice d'été que ses festivités sont liées.

Jadis cette journée de la Saint-Jean était consacrée à un rite populaire, qui consistait en une sorte d'expiation. Un grand bûcher a longtemps été allumé par le roi de France, sur la place de l'Hôtel de ville à Paris. Mais les incendies fréquents ont poussé les autorités à interdire les feux de village.

La célébration du solstice d'été, jour où le soleil est le plus proche de la terre. était également une fête druidique où l'on honorait le sud, le feu et le cerf. L'animal symboliserait la force, la fertilité ainsi que l'indépendance spirituelle et physique. A Stonehenge, en Angleterre, des milliers de personnes se réunissent le 21 juin autour du célèbre cercle de pierres érigé il y a 4500 ans. Les pèlerins se déplacent en ce haut lieu des croyances mystico-astrologiques pour simplement voir le soleil se lever dans un alignement parfait avec le monument mégalithique.

Dans les croyances celtiques, le solstice étaient le jour où les mages devaient récolter les herbes magiques, en hommage à la nature. Ils récoltaient notamment le millepertuis qui, d'après certaines légendes, il paraît que cette plante permet d'atterrir directement dans le pays des fées

Les fêtes du solstice sont liées également à la fin des grands travaux de récolte, et permettent de célébrer dans l'opulence les greniers à nouveau remplis.

Le solstice d'été est fêté partout dans le monde et la célébration de ce jour particulier remonte à des temps très anciens.

La fête est un moment de convivialité et de renforcement des sentiments d'appartenance, d'identité et de continuité. Cette année, particulièrement, tout le village s'est mobilisé pour que la fête soit réussie. L'élaboration des chars a permis de mettre du lien entre les générations.

Fête du village, de la Saint Jean, du solstice, de la musique, du jour le plus long...peu importe son nom....

Isabelle Parier

MERCI PIERRETTE !

Pierrette MENGELATTE a pris sa retraite le 1^{er} Juin. Pilier de notre école où elle a succédé à sa belle-mère Gilberte MENGELATTE en 1986 en tant qu'ATSEM. Elle a accompagné plusieurs générations d'enfants, de parents et d'enseignants. Très attachée au service public, sourcilleuse sur l'entretien des classes et le fleurissement de la cour, elle a rempli ses tâches et honoré sa fonction avec dévouement et compétence. Elle a su capter l'affection des enfants qui le lui rendaient bien. Ils lui ont d'ailleurs confectionné un joli tableau, avec la signature de chacun d'entre eux, qu'ils lui ont remis lors de la fête de l'école.

Merci Pierrette pour le service rendu à l'école, merci pour le temps que tu y as passé, l'énergie que tu y as dépensée, merci aussi pour ton attention et ton dévouement au service des enfants.

OUVERTURE DE LA PISCINE

Gratuite pour les habitants de Lestelle-Bétharram et Montaut et ouverte du 1^{er} juillet au 31 août, vous devez, pour en bénéficier, vous inscrire à la mairie, qui vous délivrera un bracelet jaune, (contre caution,) vous permettant d'y accéder mais **UNIQUEMENT** les jours de présence du surveillant de baignade, et ceci de 14h à 19h. En fin de saison, le bracelet doit être remis à la mairie, qui vous restituera votre caution.

Les caleçons de bain sont interdits, seuls les slips de bain sont autorisés.
Enlevez vos chaussures avant d'entrer. Vous aurez également l'accès aux WC uniquement.

Par contre, l'accès au snack/bar est ouvert entre 14 h et 19 h.

DECLARATION TRAVAUX :

Nous vous rappelons que tous les travaux, même partiels, y compris les **ravalements de façades, changement huisseries ou volets, et les réfections de toitures, sont soumis à déclaration de travaux**. Le dossier est à déposer en Mairie.

DIVAGATIONS DES CHIENS :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divagant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière d'Azereix, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

RELATIONS DE BONS VOISINAGE :

Afin d'entretenir des relations de bon voisinage, nous rappelons ci-dessous les dispositions de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental :

- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets (herbes par exemple) est interdit.
- D'autre part l'utilisation de tronçonneuses, tondeuses etc.... est limitée aux heures suivantes :
 - Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
 - Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 heures

Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 heures.

NUMEROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

du mardi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**

(05.59.61.93.59)

mail : comlestelle@cdg-64.fr

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	(06.85.05.53.19)
1 ^{er} adjoint :	M. Alain GRACIAA	(06.87.92.09.82)
2 ^{ème} adjoint	M. Jean SÉPÉ	(06.34.76.29.85)
3 ^{ème} adjoint :	M. Jean-Marc LADESBIE	(06.31.63.89.94)
4 ^{ème} adjoint :	Mme Muriel BONNEFON	(06.73.45.87.55)

En cas de panne électrique :

Dépannage ErDF (09 72 67 50 64)
7 jours sur 7, 24 h / 24

SEAPaN (réseau d'eau syndical) (07 62 57 66 74)

ETAT CIVIL

Naissances :

AUBIES-LACROUTS Arthur 11 juin 2017

Mariages :

BOITEAU Gérard et JOUANCHICOT Nadine 31 mars 2017

Décès :

AZENS Annie Epouse LATAPIE-MARROUAT 05 janvier 2017

DAMIANO Anna Veuve LABATTE 5 Mars 2017

PASQUINE Léticia Veuve PÉRÉ dit BACQUÉ 16 mars 2017

MENGELATTE Bernard 21 mars 2017

LATAPIE-BORIE Josette épouse BERDUCOU 23 Mars 2017

FONTARABIE Roger 26 juin 2017

NICOLAS Philippe 25 juin 2017

GILLET André, 29 juin 2017

DATES A RETENIR

23 juillet	Repas d'été organisé par l'Etoile Joyeuse
5 août	Marché des producteurs sur la place St Jean
26 août	Finale du 3 ^{ème} festival « Bastides Enchantées » 17 h 30 Gymnase du collège de Bétharram
24 septembre	Course de la Corrude et sa nouveauté Corrud'A2
12 octobre	Concert dans le cadre du festival international de chant choral : « Voix de Stras » - par l'association Eufonia - 6 chanteuses a capella Sanctuaire de Bétharram – 20 h
21 octobre	Concours « Peindre en Bastides » à partir de 10 h qui se déroule sur l'ensemble de la commune
19 novembre	Concert par les Chœurs OLDARRA Chapelle de Bétharram à 15 h 30 (dans le cadre de leur tournée des Abbayes)
2/3 décembre	4 ^{ème} Festival Flamenco – salle des fêtes

Le feu de la Saint Jean – Eté 2017

